

LE CŒUR ET LA RAISON

Le Bulletin d'information du Réseau Éducation Sans Frontière 63



Le Réseau Éducation Sans Frontières 63 est un collectif qui réunit des militant.e.s et des citoyen.ne.s qui œuvrent autour d'une revendication claire et fondamentale UN TOIT, UNE ÉCOLE, DES PAPIERS POUR TOUTES ET TOUS.



INFORMATIONS PRATIQUES



Réseau Éducation Sans Frontières
63, Centre Jean Richepin, 21 rue
Jean Richepin 63 000 Clermont-
Ferrand.



resf63@free.fr
amis.resf63@laposte.net



RESF 63



#RESF63



RESF_63

- **Réunions du RESF 63** ouvertes à toutes et tous les lundis à 18h au centre Jean-Richepin.
- **Permanences d'aide juridique aux personnes migrantes** de la CIMADE 63 les mercredis matin rue Marmontel à Clermont-Ferrand.


Journée internationale des migrant.e.s : Solidarité, liberté, égalité, papiers

Appel unitaire

Depuis 25 ans le constat est le même. En France, 400 000 personnes restent sans-papiers. Elles et ils n'ont pas choisi la France pour la beauté de ses paysages ni pour sa sécurité sociale. La France est pour elles et pour eux l'occasion de se reconstruire après avoir fui la guerre, la violence, les mafias, la misère, la faim et les horreurs qui ont jalonné leur périple jusqu'ici. D'autres ont choisi d'autres pays en Europe ou dans le monde pour les mêmes raisons.

400 000 sans-papiers dont la précarité s'est accrue avec la crise sanitaire. 400 000 sans-papiers parce que loi après loi leur situation se fait toujours plus précaire. Et aujourd'hui, Darmanin veut une autre loi (la 29ème depuis 1980, record en Europe), plus ferme, plus restrictive, plus dure encore même pour le simple droit de vivre en famille.

Sans-papiers, ils et elles travaillent. Ils sont dans le BTP, elles sont auprès des personnes âgées ou travaillent au nettoyage. Ils sont comme ça des milliers dans les arrières salles des restaurants ou sur les chantiers des Jeux Olympiques de 2024. Ils cotisent, déclarent et paient des impôts et cela sans aucun droit sans même la garantie d'être payés pour leur travail.

 Lire la suite en Page 2

Le projet de loi Asile Immigration met en péril ce qui reste du droit d'asile.

Pour trouver une majorité au parlement Darmanin veut donner des gages à la droite et à l'extrême droite. Sa récente circulaire demande à ses préfets d'expulser davantage et cela a des effets immédiats. Plusieurs familles présentes dans le département sont ainsi frappées d'une obligation de quitter le territoire français. Dans les écoles où les enfants de ces familles sont scolarisés, c'est la colère qui domine.

En promettant de rendre la « vie impossible » aux personnes faisant l'objet d'une OQTF et notamment en leur restreignant l'accès à l'hébergement d'urgence, M. Darmanin remet en cause le principe de l'inconditionnalité de l'accueil dans ces lieux. Par cette promesse du ministre de l'intérieur, des familles avec des enfants dorment dehors dans le Puy de Dôme en décembre.

Cette inhumanité, dans la droite ligne de la politique migratoire européenne hypocrite et meurtrière, préfigure bien les objectifs de son projet de loi : rendre plus difficile le regroupement familial, inscrire les étrangers menacés d'expulsion au fichier des personnes recherchées (c'est-à-dire les assimiler à des délinquants), réduire les recours face aux OQTF.

A l'heure où s'expriment toujours plus ouvertement des idées xénophobes et racistes, ce projet de loi ne répond pas aux enjeux auxquels le dispositif de protection et d'accueil des personnes qui demandent d'asile est confronté. Toutes les grandes associations regroupées au sein de la Coordination française pour le droit d'asile en demandent le retrait.

Des jeunes et des enfants en danger

La situation faite aux milliers de mineurs qui survivent en France après avoir échappé au cimetière marin qu'est devenu la Méditerranée est une honte. Au mépris de la déclaration universelle des droits de l'enfant, dont la France est signataire, ils sont à chaque instant soupçonnés d'être majeurs, même quand leurs papiers d'identité disent l'inverse. L'administration échappe ainsi à l'obligation de leur prise en charge. Ils sont alors livrés à la rue s'ils n'ont pas la chance de croiser un bénévole ou de trouver une place dans un squat. Pour ceux qui sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance c'est le risque de l'expulsion à la fin des études ou avant quand nombre d'entre eux obtiennent, malgré tout, des qualifications sur des métiers en tension.

Nous exigeons la présomption de minorité pour tous ces jeunes, leur prise en charge par l'ASE et leur droit absolu à la scolarisation.



25 ans après les occupations d'églises par les Sans-Papiers, la question de la régularisation reste centrale.

- parce que l'absence de régularisation est emblématique de la maltraitance faite dans notre pays à des centaines de milliers de personnes étrangères vivant, et pour beaucoup travaillant, sur notre sol ;
- parce qu'obtenir cette régularisation permet de régler nombre de questions en termes d'accès aux droits, au logement, à la santé, à une vie privée et familiale sécurisée...

Dans le monde incarné par le ministre Darmanin et ceux qui le soutiennent, l'étranger, l'étrangère, c'est le problème, l'ennemi. Nous sommes des millions d'étrangères et d'étrangers à son monde. Ensemble devenons le problème de Darmanin.

- Retrait du projet Darmanin. Pour une autre politique de l'accueil et du séjour.
- Pour la régularisation des Sans-papiers.
- Pour la fermeture des Centres de Rétention Administrative où même des enfants sont enfermés.
- Pour la liberté de circulation et d'installation et l'égalité des droits.



**MANIFESTATION SAMEDI 17 décembre - 17h30 -
Place de Jaude - Clermont-Ferrand**

LE RESF 63 engagé dans le suivi de la scolarité des mineurs isolés

Vie du réseau

Le RESF 63, fidèle à ses valeurs et à la place fondamentale que nous donnons à l'éducation prend en charge dans ses actions le suivi de la scolarité des mineurs isolés à Clermont-Ferrand.

Actuellement, 20 mineurs isolés non reconnus par l'ASE (aide sociale à l'enfance) et qui font un recours devant le juge des enfants suivent des cours donnés par 30 professeur.e.s bénévoles.

La place de ces jeunes est dans une école !

C'est dans cette optique, que les syndicats d'enseignants, le collectif citoyen 63 et RESF avaient rencontré l'inspecteur d'académie le 11 mai 2022 pour demander la scolarisation de tous. L'ouverture d'une classe UPE2A pour les analphabètes avait été envisagée par l'inspecteur d'académie mais cela n'a finalement pas abouti. Comme les années précédentes, les mineurs isolés en attente de recours doivent avoir le niveau CAP pour être scolarisés. Néanmoins, notre travail paie. Pour la première fois, un MIE en recours, non francophone mais d'un bon niveau scolaire, a été scolarisé dans une classe UPE2A.

Depuis la rentrée 2022, 20 MIE ont été scolarisés.

Le but des cours donnés par les professeur.e.s bénévoles est d'aider les MIE à atteindre le niveau CAP et d'initier à la langue française ceux qui ne sont pas francophones. Les MIE non scolarisés, pour la plupart hébergés en squat, ont en moyenne 2h de cours par jour. Ils sont répartis dans quatre groupes : lecteurs confirmés, lecteurs débutants, apprentissage de la lecture et français langue étrangère. Une séance d'information sur la santé est assurée par un infirmier à la retraite.

Pour faire face, le RESF 63 recherche des professeur.e.s bénévoles pour le groupe des lecteurs confirmés, pour le français langue étrangère, pour l'apprentissage de la lecture et pour les maths. Il s'agit ici de pouvoir de donner un cours par semaine.

Si vous êtes intéressé(e)s, contactez
Michelle Clamens pour les cours de
maths : michelle.clamens@orange.fr ou
Sophie Grémillet pour les cours de
français : sophiegrimillet@live.fr.

Multiplication des OQTF et familles menacées d'expulsion : la résistance et la solidarité s'organisent !

Luttes

Dans la droite ligne de la circulaire Darmanin, les OQTF et menaces d'expulsions se multiplient dans le Puy-de-Dôme.

Ainsi, de plus en plus de familles sont contraintes de se cacher pour ne pas se faire arrêter sur le chemin de l'école. C'est notamment arrivé fin novembre à l'école de Billom ou un père de famille, venu chercher ses enfants à l'école a été arrêté devant leurs yeux avant d'être dirigé vers le centre de rétention de Lyon.

Les exemples comme celui-ci sont de plus en plus nombreux et traduisent le durcissement de la politique migratoire dans notre pays. Face à cette répression aveugle et inique, la résistance et la solidarité s'organisent.

Ainsi, un premier rassemblement a eu lieu à l'appel du RESF 63 vendredi 3 décembre devant l'école Jules Ferry de Cébazat et un second a été organisé devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand le 5 décembre.

Pour ne pas laisser s'installer le silence sur ces pratiques honteuses, le RESF63 appelle à construire partout, dans les écoles, les collèges, les lycées, des mouvements de solidarité et de lutte.



Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand le 6 décembre 2022

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une mobilisation dans votre établissement

Hébergements : malgré le froid les mises à la rue continues !

Communiqué RESF

L'arrivée des périodes hivernales ne stoppe pas les mises à la rue dans le département. Bien au contraire. A titre d'exemple, le 5 décembre, 4 mineurs ont été mis à la rue par les services de l'ASE. Évalués majeurs, ils n'ont bénéficié d'aucune place libre au 115. Une nouvelle fois, le réseau militant a dû se substituer à l'État pour prendre en charge ces jeunes extrêmement vulnérables. A ces 4 jeunes se rajoute 2 autres "hébergés" pour un temps limité à qui le 115 a demandé de sortir.

Alors que d'autres exclusions par l'ASE sont prévues pour les semaines à venir, où vont dormir ces jeunes ?

Par ailleurs des familles avec enfants se retrouvent sans hébergement, y compris des demandeurs d'asile sous prétexte que leur demande n'a encore pas été enregistrée par la préfecture !

Le 115 est ainsi encore plus saturé que d'habitude. Ils annoncent le 7 décembre au soir 20 personnes sans solution d'hébergement.

Il faut que les pouvoirs publics municipaux et territoriaux trouvent très rapidement des solutions. Il n'est pas admissible de laisser des femmes, des hommes et des enfants dormir dehors tout particulièrement en cette période de grands froids.

SOUTENEZ LES ACTIONS DU RESF 63

Vie du réseau

Alors que la politique migratoire se durcit et se complexifie, l'activité du RESF63 en soutien aux personnes exilé.e.s est malheureusement chaque jour de plus en plus essentielle. Alors que les besoins augmentent, nos capacités à y répondre restent limitées par des contraintes de temps et d'argent.

C'est pourquoi nous vous proposons de nous rejoindre en prenant contact directement ou en nous retrouvant les lundis à 18h au centre Jean Richepin à Clermont-Ferrand.

Par ailleurs, vous pouvez également adhérer et/ou faire des dons à l'association "les ami.e.s de RESF 63".

Le prix de l'adhésion est libre et déductible des impôts.

Cette solidarité financière nous aidera à couvrir les différentes actions du Réseau Éducation sans Frontières du Puy de Dôme : information sur les droits des étrangers, accompagnement dans les démarches administratives et juridiques, participation au paiement des papiers en préfecture, des traductions, campagnes d'opinion et actions de communication et de solidarité nécessaires, aide matérielle d'urgence aux personnes en situation de précarité extrême.

Votre soutien - sous quelque forme que ce soit (présence, appui moral, financier, moyens matériels ...) est toujours, pour RESF 63, précieux et mobilisateur.



Pour plus d'informations : amis.resf63@laposte.net

Agenda

FESTIVAL MIGRANT'SCÈNE 2022

Depuis plusieurs années, l'antenne locale de la CIMADE décline sur le territoire du Puy de Dôme le festival Migrant'scène autour d'une programmation riche et variée.

Ce festival choisit de parler des migrations, d'interroger les politiques et mécanismes qui les sous-tendent, et remet à l'honneur l'hospitalité comme fondement de notre société et de notre rapport à l'autre, quel qu'il soit.



Migrant'Scène du 12 novembre au 16 décembre

MANIFESTATION AUX LAMPIONS SAMEDI 17 DÉCEMBRE 17H30 PLACE DE JAUDE À CLERMONT-FERRAND

Dans le cadre de la journée internationale pour le droit des exilé.e.s. Des lampions seront fournis sur place en quantité limitée.

Partagez et diffusez l'évènement Facebook sur la page du RESF 63

